



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils Collectifs pour Mineurs

Durée du Projet : Juillet 2021 à Juillet 2022

Année scolaire 2021/2022

Porteur du projet

Nom : Centre Social Croix Mercier

Adresse : 17 rue Augustin Fresnel, 61 000 ALENCON

Téléphone : 02.33.31.83.39.

Mail institutionnel : cscm.secretariat@gmail.com

Elu.e référent.e

Nom, Prénom : BELLENGER Josiane

Téléphone : 02.33.31.83.39.

Fonction : Présidente du centre social

Référent technique, coordonnateur

Nom, Prénom : LEULLIER Sébastien

Téléphone : 06.19.93.37.79.

Fonction : responsable du secteur Enfance jeunesse

Mail de la référente : cscm.leullier@gmail.com

Préambule

L'ambition éducative du centre social Croix Mercier.

Le centre social Croix mercier est implanté sur le territoire de la CUA afin de développer des actions répondant aux objectifs du projet social déposé à la CAF mais aussi pour qu'ils soient en cohérence avec les attentes du Projet Educatif Global (PEG) porté par la collectivité.

Les centres de loisirs ont été mis en place pour permettre aux familles du quartier, de la ville et de la Communauté Urbaine d'Alençon de bénéficier d'un accès à des loisirs de qualité.

Il permet également aux familles une réponse à un besoin de soutien à la parentalité. Dans un souci de favoriser une mixité et de développer un « tissu social » le centre de loisirs, comme le centre social est également ouvert à tous, quel que soit leurs origines géographiques et sociales.

Les centres de loisirs gérés par le centre social s'intègrent au projet social de l'association en complémentarité aux autres secteurs (accompagnement scolaire, activités adulte, activités familiale, permanence assistante sociale). Il est basé sur les différents objectifs du projet social déterminé par le conseil d'administration et les salariés. Ce projet pédagogique est validé par la DDCSPP et le projet social par la CAF. Ce document s'inscrit comme un moyen par rapport au projet social. C'est l'ensemble des éléments que l'équipe d'animation va mettre en œuvre. Il s'enrichit au fur et à mesure des expériences pratiques, des renseignements et des enseignements qu'apporte l'action. Ainsi, il est adaptable et évolutif à court terme. L'Accueil Collectif pour Mineurs du Centre Social Croix Mercier est situé, pour les 3-11 ans, dans les anciens locaux de l'école maternelle Jacques Prévert rue Augustin Fresnel. Il a une annexe au 8 rue du Président Coty pour l'accueil des 12-17 ans. Des annexes au Centre Social sont mis en place à Damigny Lonrai et Valframbert pour l'accueil d'enfants de 3 à 11 ans. Ce projet pédagogique est travaillé avec l'ensemble des équipes (Croix Mercier, Lonrai et Damigny et Valframbert) afin de proposer une cohérence éducative sur l'ensemble de nos actions et des repères pour les familles puisqu'elles ont la possibilité d'aller d'un site à l'autre en fonction des périodes, de leurs envies, des créneaux d'ouvertures pouvant être différents.

Trois réunions de préparation ont permis de porter collectivement des réflexions pédagogiques et éducatives comme

- comprendre les besoins et attentes des parents (interventions échanges/débats avec des parents durant une journée préparatoire avec les animateurs)

- Réflexion en « équipes sur « C'est quoi être animateurs ? », « c'est quoi un ACM ? », la posture à adopter, c'est quoi les vacances ?...

Le fait d'avoir la gestion des ACM de Valframbert, Lonrai (en juillet), Damigny et celui de la Croix Mercier répond pleinement à cette dimension d'allers vers. La mise en place d'ACM sur ces différentes communes du territoire permet de faire une proposition égale à celle du site de la Croix Mercier et ainsi de réduire les inégalités sur le territoire de par la mise en place :

1. D'une politique tarifaire identique en fonction des quotients familiaux,
2. D'un service de restauration identique
3. D'une ouverture couvrant une large partie de la journée (7h45-18h30),
4. D'activités d'éveil diversifiées et adaptées (activités optionnelles, séjours, sorties, nuitées...).

Depuis plusieurs années déjà nous nous efforçons d'être reconnus comme un espace d'apprentissage et non comme sur simple mode de garde. Aujourd'hui, ces efforts portent leurs fruits car les familles identifient l'accueil collectif pour mineurs comme un lieu d'apprentissage bien sûr mais aussi et surtout comme un lieu vecteur de liens.

Ainsi nous souhaiterions développer notre ACM afin d'apporter un côté chaleureux tant par son aménagement que de par son fonctionnement. Par exemple nous aimerions créer des espaces d'échanges, de rencontre. Pour cela nous voudrions inviter un groupe de parents, à chaque réunion de préparations des ACM afin de créer du lien entre eux et les équipes, pour prendre en compte leurs attentes, leurs ressentis, leurs critiques, leurs suggestions et surtout pour prendre des décisions sur le fonctionnement, les repas, les sorties, la vie du centre avec eux (démarche participative et développement du pouvoir d'agir).

Les considérer comme des acteurs à part entière dans la vie du centre de loisirs et non comme des simples consommateurs est un axe que nous voudrions fortement développer.

En parallèle des manifestations, des journées festives seront instaurées tout au long de l'année afin de rassembler au maximum l'ensemble des familles (mixité des publics, vecteur de lien social...).

La confiance et la transparence sont des éléments prépondérants pour favoriser les liens entre les familles et les équipes des accueils collectifs pour mineurs.

Ainsi nos équipes et les parents présents aux réunions de préparation seront actifs dans les réflexions portées lors de ces temps. Pour cela nous utiliserons des outils de la démarche participative pour dynamiser ces temps mais aussi et surtout pour favoriser l'expression individuelle dans un collectif. L'objectif étant que chacun soit en mesure d'argumenter, d'être en accord avec ses collègues, les familles, le projet pour ainsi mieux l'appliquer et l'expliquer sur le terrain.

Ces temps de réflexion seront aussi portés sur la posture d'un animateur, ses obligations et devoirs, celles des enfants, la place des parents... bref autant de sujet qui favoriseront les liens et rendront notre accueil collectif transparent face aux familles.

L'accueil Collectif pour Mineurs optera donc pour développer des actions citoyennes et innovantes répondant à des besoins des habitants et à une urgence de la société actuelle. Ces actions seront bien sûr cohérentes avec le projet social.

L'aménagement est prépondérant dans l'intégration et le bien-être des enfants dans le centre. Cette année nous souhaiterions mettre en place un projet d'aménagement afin de rendre nos locaux encore plus chaleureux, accueillants et adaptés aux besoins et rythmes des enfants. Si notre ACM du site Croix Mercier doit faire face à une affluence de familles c'est en partie parce qu'il est reconnu comme un acteur éducatif incontournable du territoire. Après une enquête de satisfaction il s'avère que les enfants et leurs familles s'y sentent bien. Ils ont un sentiment d'être réellement accueillis, écoutés et impliqués dans la vie du centre de loisirs. Ceci étant nous devons faire des efforts sur l'aménagement et la décoration de nos locaux.

Si nos efforts s'étaient portés sur de la décoration et de l'aménagement, en parti, à base de vieux meubles récupérés et/ou réparés, des jouets récupérés par des dons de particuliers, il est évident que nous devons investir dans du mobilier neuf, colorés et chaleureux.

Nous souhaitons mettre en place des espaces d'expositions d'enfants ou ces derniers pourront exposer leurs réalisations, aménager l'espace extérieurs par des jeux ludiques et d'antan au sol (marelle, jeu de dame...), aménager notre salle de restauration afin que les enfants soient plus autonomes et responsables dans le tri de déchets mais aussi décorer cette salle de restauration qu'elle soit plus accueillante et donne envie aux enfants de passer un moment agréable que devrait être le repas.

Pour que ces accueils collectifs pour mineurs soient reconnus sur le territoire nous développerons notre communication en utilisant de façon plus accrue la presse locale.

En effet si les actions innovantes mises en place vont permettre aux enfants d'être de futurs citoyens actifs et responsables dans notre société il est important de valoriser ces engagements et ces initiatives afin de monter au "grand public" qu'un centre de loisirs à un impact direct sur le territoire au niveau de la mobilisation de son public sur des actions citoyennes, de son impact économique auprès des partenaires, prestataires, familles et commerces du territoire mais aussi en tant que lieu vecteur de lien social générant du respect d'autrui, une meilleure connaissance de l'autre en cultivant une certaine qualité de vie.

Si l'impact d'une structure sur un territoire est important, le partenariat l'est aussi afin de créer des synergies locales. Ces synergies ne peuvent apporter qu'une plus-value sur le territoire, aux publics, aux familles, aux partenaires car elles développent divers champs comme :

- Le développement de liens (mixité des publics, découverte de nouvelles structures...)
- L'économie de moyens (humains, financiers et logistiques)
- Un plus grand impact économique sur le territoire (achats groupés locaux...)
- Une plus grande diversité des activités par les compétences des uns et des autres.

Territoire concerné et répartition des compétences

Publics concernés par le PEDT

Nombre total d'enfants : près de 2500 différents sont inscrits sur nos ACM tous les ans. Ils résident pour la grande majorité sur le territoire de la CUA et constituent le public concerné par les propositions des accueils collectifs de mineurs du mercredi.

- ❖ Enfants âgés de 3 à 6 ans sur le site Croix Mercier, Valframbert, Lonrai et Damigny
- ❖ Enfants âgés de 6 à 8 ans sur le site Croix Mercier, Valframbert, Lonrai et Damigny
- ❖ Enfants âgés de 9 à 11 ans sur le site Croix Mercier, Valframbert, Lonrai et Damigny
- ❖ Jeunes de 12 à 17 ans sur le site Croix Mercier

Commentaires :

- Une réflexion est co-portée avec la collectivité de Valframbert pour une étude à l'ouverture d'un espace jeune sur la commune.
- Le centre de Lonrai est ouvert qu'en juillet.
- La collectivité de Damigny fusionne avec Lonrai pour le centre d'été

Organisation horaire de la semaine et périodes de la journée :

Les ACM sont ouverts du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Possibilité d'inscrire son enfant avec ou sans repas, en journée complète ou demie journée.

Des activités optionnelles sont proposées aux publics comme :

- Journée découverte de l'équitation, du golf, du Krav Maga, du judo, des sorties piscine, des nuitées au camping d'Ecouvres...
- Plusieurs créneaux de repas sont mis en place (Site Croix Mercier). 11h30 pour les 3-5 ans, 12h15 pour les 6-11 ans et 13h pour les 12-17 ans. Ceci afin de respecter le protocole lié à la crise sanitaire.
- Un temps calme (et non une sieste) est instauré pour les 3-5 ans.

La liberté d'expression des enfants et leur participation.

Point fort du projet social ; Favoriser la participation des habitants et dans toutes les actions, implication du public dans la préparation et l'évaluation des actions.

Dans le cadre de l'ACM, cela se traduit par la mise en place d'outils adaptés à l'âge des enfants. Exemple : sur le repas. Cela permet de prendre en compte le ressenti des enfants, d'échanger avec eux, de revenir sur ce qui a eu lieu le matin... Cela permet de les impliquer.

Il ne s'agit pas que de leur permettre de choisir les activités qu'ils veulent faire. Ils ont aussi la possibilité de dire comment ils ont vécu leur journée, la journée ne se résumant pas à l'activité proposée (temps court en comparaison de la journée).

Le plus difficile : former les animateurs à la gestion des temps « hors activité ».

Pas de programme établi à l'avance ils sont réalisés avec les enfants pour respecter leur rythme et tenir compte de leur avis.

Activités avec thématiques différentes, dont une majorité dans le cadre du projet de centre éco-responsable (carré potager, utilisation de matériel éducatif recyclé, etc.).

Les enfants n'ont pas l'obligation de participer. Ils ont droit « de ne rien faire » (kaplas, etc.) c'est-à-dire qu'ils ne sont pas forcés à s'intégrer à l'activité proposée par les enfants ou animateurs.

Pour les enfants, le rythme scolaire est chargé et le mercredi est donc axé autour d'un « sas de décompression ».

- Le bémol par rapport au respect du rythme des enfants : la difficulté pour les petits de ne pas pouvoir proposer de « vraie sieste » faute de locaux adaptés. Un temps calme est mis en place. La nouveauté en raison de la crise sanitaire : frein sur certaines activités, proposition de grands jeux, etc.
- Partenariat avec des associations pour la proposition de stages qui permettent aux familles d'aller vers les acteurs locaux.
- Parents impliqués : volonté de recenser leur avis/ leur regard et cela contribue à les impliquer.

Objectifs éducatifs du projet pédagogiques annuel 2021-2022

Avant de définir les objectifs du projet il est important de prendre connaissance des engagements retenus par les équipes lors des réunions de préparations.

Les engagements principaux de l'équipe envers les parents :

- Avoir un vocabulaire adapté
- Ecrire sur une grande feuille les activités réalisées dans la journée
- Donner tous les renseignements
- Être souriant Aller au-devant des parents
- Etre courtois
- Etre dynamique
- Faire des retours de la journée
- Guider Rassurer Informer
- Accompagner Accueillir Dire bonjour, au revoir
- Animateurs allant au-devant des parents sur les temps d'accueil.
- Transmettre les informations laissées par les parents à l'équipe, au secrétariat, à la direction

Les engagements principaux de l'équipe envers les enfants/jeunes :

- Prendre en compte les besoins des enfants
- Avoir une posture adaptée (vocabulaire, attitude, tenue vestimentaire...)
- Aménager des repères spatio-temporels
- Encourager Responsabiliser les enfants
- Laisser faire tout seul, ne pas faire à la place de...
- Observer les groupes pour proposer
- Donner une boîte à activité à chaque enfant pour qu'il ramène ses créations à la maison
- Considérer l'enfant comme un être à part entière
- Être avenant
- Faire confiance

Les engagements principaux des animateurs envers leurs collègues :

- Se respecter, s'écouter
- Ne pas se contredire face aux enfants
- S'entraider
- Transmettre les infos à tous mes collègues (cahier de liaison)
- Respecter le temps de pause
- Avoir un esprit d'équipe
- Etre présent, disponible, bienveillant
- Rotation à l'accueil
- Participer aux tâches
- Communiquer et s'assurer que les informations que je transmets soient bien reçues et comprises

Objectifs éducatifs et effets attendus

Les objectifs partagés présentés ci-après s'inscrivent dans la continuité des objectifs fixés dans le projet social tout en prenant en compte de nouveaux paramètres, notamment la dimension contextuelle actuelle.

Objectifs éducatifs généraux

- Assurer la sûreté physique, sanitaire, affective et morale de chaque enfant

- Opter pour une attitude responsable, respectueuse face aux enfants/jeunes ; Emmener les fiches sanitaires et les fiches de renseignements lors des grandes sorties ; Apporter impérativement la liste des enfants lors des sorties et une trousse de secours ; Opter pour un langage clair, pédagogique et respectueux face aux enfants/jeunes ; Assurer la sécurité et l'encadrement des groupes lors des transports (piétons, vélos, minibus, bus de ville...) mais aussi lors des sorties (aires de jeux, promenades...) ; S'assurer qu'aucun enfant/jeune ne se retrouve exclus d'un groupe ; Veiller à l'hygiène des enfants/jeunes (lavage des mains...) ; Mise en place de temps de travail autour de la démarche participative pendant les réunions de préparation afin de sensibiliser l'équipe sur la posture, ce qu'un animateur doit et ne doit pas faire, la notion d'accueil, l'importance de la diversité des activités ; Accompagner les publics, les guider, les soutenir ; Répondre à leurs besoins, leurs attentes

- Apprentissage de la vie en collectivité :
Respecter les enfants afin qu'ils intériorisent à leur tour le respect d'autrui et leur environnement ; Favoriser le respect entre les enfants/jeunes, le respect des affaires personnelles et matériels collectifs, des lieux et des personnes ; Développer leur ouverture d'esprit au monde qui les entoure de manière active ; Création de photos langage pour définir les règles de vie avec les enfants ; Développer les créations d'œuvres collectives pour favoriser les liens entre les enfants ; Création de chansons collectives (1 mot par enfant) favorisant la participation de tous, l'écoute et le lien entre les enfants ; Favoriser la mise en place de jeux de coopération, d'entraide pour apprendre à vivre ensemble, à s'écouter et à se respecter.

- Respecter les droits de l'enfant et sa liberté d'expression, en favorisant notamment sa participation ; Sensibiliser les enfants/jeunes aux négociations de groupe, aux compromis, accepter les propositions des autres, les imprévus ; Mise en place d'outils adaptés à destination des enfants pour favoriser l'expression orale ou écrite, prendre en compte leur avis et leur donner la possibilité de critiquer, négocier et d'être force de propositions ; Favoriser la notion d'acteur auprès du public accueilli de façon adaptée aux différentes tranches d'âges, de sorte qu'ils deviennent initiateurs de leurs loisirs et non simples consommateurs ; Développer les échanges entre enfants/jeunes/adultes favorisant la mixité

- **Favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives :**
Le développement d'un réseau de partenaires accru favorise l'acquisition de ces objectifs et permet de proposer une offre ouverte à tous et de qualité. L'intérêt de ces partenariats au-delà de la découverte et le l'initiation pour notre public est de susciter des vocations.

Nos principaux partenaires concernant l'ACM sont :

Partenaires Associatifs :

- Les autres Centres Sociaux de la CUA pour des actions communes (Promenade « citrouilles », séjour ski, rencontres sportives...).
- De façon plus ponctuelle, certains centres de loisirs de la CUA (L'Arço, nos annexes à Valframbert, Damigny et Lonrai (en juillet) ...)

Partenaires Sportifs :

- Les clubs sportifs comme l'UBCUA (basket), l'EASG (handball), le centre équestre « les As Taquins », l'USDA, Krav 'Maga, la Fédération Départemental de Judo, d'Alençon, le Yoga...

Partenaires Culturels :

- L'association Chapelmêle pour des projets culturels (C'est mon patrimoine, résidence d'artistes et spectacles pour nos ACM...) Afin d'éveiller notre public enfants/jeunes aux pratiques culturelles nous les accompagnons régulièrement voir des animations culturelles. Depuis mars 2018, nous avons créé un partenariat avec l'association « Chapelmêle » afin que notre public puisse être acteur, en avant-première, des spectacles, concerts en tant que "public test". Fin juillet aura lieu un concert de musique Brésilienne avec le groupe de musique régionale Brésilienne.

- Journée découverte et d'initiation à la Musique et la danse martiniquaise avec les Folklores du monde. La troupe de musiciens viendra le vendredi 16 juillet pour initier les enfants et les jeunes à la musique et la danse martiniquaise.
- Le Château de Mayenne dans le cadre du « dispositif portes du temps »

Partenaires Solidaires et Citoyens :

- Le Secours Populaire et Catholique, l'EPHAD Korian Le Diamant, l'IME du Perche, Coallia...
 Pour l'IME du Perche, l'objectif est d'accueillir des enfants/jeunes de l'IME au sein de nos ACM afin de favoriser l'intégration de ce public mais aussi d'éveiller les notions de respect et de compréhension de l'autre auprès de nos enfants de l'ACM.
 Le projet avec l'EPHAD Korian Le Diamant lui a pour objectif de développer la bienveillance des enfants inscrits sur nos ACM envers nos seniors. Mieux comprendre leurs histoires, apporter de nouvelles connaissances, développer les échanges, participer, à notre manière, à la lutte contre l'isolement...autant de sujets mis en place par le biais d'activités adaptées qui, tous les mercredis de chaque mois, passionnent enfants et seniors.
 Le projet avec Coallia a pour objectif de favoriser l'intégration des familles dites migrantes dans notre territoire, notre société et de permettre à ces enfants un accès aux loisirs par le biais de tarifs adaptés.

Pour accentuer ces actions citoyennes nous organisons ponctuellement des actions solidaires avec divers partenaires comme les Restos du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire, les Jardins du Cœur (récolte de jouets, aide à la production potagère, soutien alimentaire...).

Nous sommes convaincus que toutes ces actions solidaires permettent aux enfants de mieux appréhender la société, mieux la comprendre pour mieux la respecter. Ces futurs adultes de notre territoire, de notre société, sont l'avenir de demain. Ces actions contribuent à en faire des futurs citoyens actifs, solidaires et responsables.

- **Favoriser le “vivre ensemble” :**

Depuis plusieurs années, nous sommes attentifs à ce que notre centre d'accueil collectif pour mineurs soit reconnu comme un espace d'apprentissage et non comme simple mode de garde. Aujourd'hui, ces efforts portent leurs fruits car les familles et les enfants identifient cet accueil collectif comme un lieu d'apprentissage mais aussi comme un lieu vecteur de liens, de partage, d'écoute...

Afin d'apporter un côté chaleureux, nous avons aménagé des temps où nous invitons les parents à venir goûter avec les enfants (lors de la galette des rois, lors de spectacle à la fin de chaque vacances...) .

De plus lors de réunions de préparation pour les vacances d'été, nous invitons des parents afin de créer du lien entre eux et les équipes et d'échanger sur leurs attentes, leurs ressentis, leurs critiques, leurs suggestions et surtout pour prendre des décisions sur le fonctionnement, les repas, les sorties, la vie du centre (démarche participative et développement du pouvoir d'agir).

Faire de nos accueils collectifs pour mineurs des espaces de vie attractifs et reconnus sur le territoire.

L'aménagement est important dans l'intégration et le bien-être des enfants dans le centre. Cette année nous avons mis en place un projet d'aménagement et de décoration afin de rendre nos locaux encore plus chaleureux, accueillants et adaptés aux besoins et rythmes des enfants. Plus particulièrement pour les 9 -11 ans qui étaient accueillis (crise sanitaire) dans la salle Artois mis à disposition par la Ville d'Alençon.

Depuis avril 2021 nous avons obtenu les anciens locaux du GEM qui serviront à l'accueil des 9-11 ans. Cet espace est en cours de travaux, de décoration/ L'aménagement sera réfléchi avec les enfants directement à partir de juin 2021.

Nous avons mis en place des espaces d'exposition d'enfants, pour exposer leurs réalisations. Néanmoins, il y a encore un gros effort à faire à ce sujet. De plus il a y a eu un début d'aménagement de l'extérieur avec la création d'une marelle et la création de grands jeux en bois.

Nous avons aussi revu l'aménagement de notre salle de restauration afin que les enfants soient plus autonomes et responsables dans le tri de déchets mais aussi dans le service des plats et décorer cette salle de restauration pour qu'elle soit plus accueillante et donne envie aux enfants de passer un moment agréable que devrait être le repas.

Pour que ces accueils collectifs pour mineurs soient reconnus sur le territoire et pour valoriser la mise en place d'action innovante qui permet aux enfants d'être de futurs citoyens actifs et responsables dans notre société, nous développerons notre communication en utilisant de façon plus accrue la presse locale.

- **Développer le “droit de ne rien faire”**

L'intérêt des vacances et des mercredis est aussi et surtout de permettre aux enfants d'avoir un sas de décompression. En effet, si le rythme des temps scolaires est peu modulable celui des mercredis (temps périscolaire) et des temps de vacances le sont. Il nous fallait donc prendre en compte ce besoin fondamental de “ne rien faire” qui :

- Contribuent à l'épanouissement des enfants,
- Développe la créativité, l'imaginaire,
- Respecte le rythme
- Favorise les échanges avec l'autre

Aussi, les enfants n'auront pas l'obligation de participer aux activités choisies par le groupe. Les locaux et leurs aménagements font qu'un animateur peut très bien animer une activité dans un espace tout en laissant d'autres enfants dans un autre vaquer à leur occupations (lire, jouer tranquillement aux légos, kapla, dessiner...).

Missions et rôles de chacun

Rôle du Responsable Enfance Jeunesse du Centre Social :

Le Responsable Enfance Jeunesse a un rôle de coordination de l'ensemble des ACM sur l'ensemble des sites. Il doit s'assurer de la cohérence entre le projet social, les projets pédagogiques et les actions de terrain. Il doit avoir un rôle d'évaluateur de ces dispositifs et faire le lien entre la structure et les institutions (Mairies, SDJES, CAF), les équipes et les familles.

- Coordonner le dispositif sur les différents sites (Damigny-Lonrai, Valframbert) en s'assurant de sa bonne mise en place et du respect du projet pédagogique.
- Mesurer les compétences des animateurs en procédant à des évaluations imprévues sur les sites pour diagnostiquer les besoins de formations des équipes.
- Organiser des temps de travail avec l'équipe de Direction et d'animation.
- Prend connaissance et valide les grilles d'analyse à chaque fin de semaine.
- Peut-être amener à comparer la fiche de synthèse et les bilans écrits des animateurs.
- Participe à des réunions PEG, CAF, DDCSPP)

Rôle du pôle direction :

Le pôle direction a un rôle d'accompagnement des équipes. Il doit s'assurer de la cohérence entre le projet pédagogique et les actions de terrain. Il doit savoir construire un projet pédagogique en lien avec le Projet social.

- Le directeur d'ACM est le garant du rôle des animateurs (cf. ci-dessous)
- Faire le lien entre les différents intervenants et les groupes d'enfants inscrits
- Aider les équipes à la constitution et la mise en place des activités
- Vérifier le bon déroulement des activités à savoir accompagner les animateurs dans leur travail
- Animer des temps de réunion avec l'équipe chaque lundi et vendredi soir afin de monter des projets d'animation, préparer des activités, transmettre des informations, évaluer et tirer des axes de travail et/ou des pistes d'améliorations. ▪ Animer des temps de réunion d'évaluation, de bilan après chaque période
- S'assurer du respect de la réglementation
- Fait le lien entre les parents et les enfants et l'équipe.
- Fait le lien entre les prestataires et la structure
- Peut être amené à remplacer un animateur absent.
- Doit rendre compte de l'action ACM au Responsable Enfance Jeunesse par le biais de la fiche de synthèse et de rencontres.

Rôle de l'animateur :

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire ; il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du secteur.

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective et morale des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.

- Il utilise un langage adapté à l'âge des enfants
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'à son évaluation
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière, en tenant compte des différences d'âges et de sexes, des origines sociales des enfants,
- Il fait part à la directrice des difficultés survenues au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles et de la réglementation en lien avec ses activités.
- Il doit faire preuve d'exemplarité.

Mémo pour l'animateur :

Avant l'activité :

Rechercher quel est l'intérêt éducatif

Prévoir un déroulement pour atteindre un résultat Se rappeler qu'une activité a et doit avoir, un caractère d'éveil. Elle doit stimuler la créativité individuelle et collective dans l'aventure, l'initiative, la découverte et la réalisation concrète.

Ne jamais oublier le côté loisir, plaisir, jeu

Le rangement

Prise en considération de toutes les mesures nécessaires (réglementation, sécurité...).

Pendant l'activité :

Mobiliser le plus grand nombre d'enfants, dès le début de l'activité, en provoquant l'intérêt, l'envie plutôt que la contrainte, en éveillant.

Le sérieux mis dans le jeu et l'activité, la façon dont l'animateur joue lui-même, sont les meilleures garanties pour que l'enfant y trouve du plaisir : c'est la motivation de départ.

S'assurer ensuite que tout le monde a bien compris ce qui va être fait, les règles, le but immédiat de l'activité.

Pendant le déroulement, chaque animateur doit participer tout en : Prenant en compte les aspects matériels

Pour synthétiser l'animateur sera vigilant sur :

Sa motivation qu'il montre aux enfants, son déroulement, son rythme, ses étapes La préparation de l'activité, les prévisions matérielles, la préparation du lieu et des locaux (bonne connaissance préalable) Organiser l'espace, susciter la curiosité Le goût de l'aventure Le goût d'entreprendre Le plaisir de jouer

Observer ce qui se passe Écouter les enfants Proposer, faire avec eux, être attentif aux relations entre enfants, être vigilant aux conditions de sécurité, conseiller techniquement, aider à la réussite, valoriser, discuter dans une perspective de concertation et d'évolution

Après l'activité :

Le rythme : on n'arrête pas brutalement L'intensité, le retour au calme, la récupération Les problèmes de matériel, de locaux, des vêtements et de l'état physique des enfants L'avis émis par les enfants sur ce qu'ils viennent de vivre (évaluation). Utiliser ces éléments dans le bilan de la journée et pour les préparations futures Quelques conseils pour la conduite d'activités Rester attentif quant à la complexité des règles en fonction de l'âge des enfants

Projets à prendre dans tous nos ACM :

- **En lien avec le projet centre éco responsable** (apprentissage des actes éco citoyens (tri des déchets, activités à base de récupération, "nettoie ton quartier", compost, plantation dans des bacs/récolte/Cuisine, entretien du poulailler...).
- A la réduction et la réutilisation de certains déchets par le recyclage : Sensibilisation à : « Et si l'on ne fait rien notre terre ressemblera à ça !! »
- A améliorer les postures citoyennes, par exemple lors de nos sorties et/ou activités en extérieures avec les enfants (toujours avoir un sac poubelle et des gants pour ramasser les déchets que l'on voit...), faire des expositions de sensibilisation auprès des familles, des partenaires sur la consommation des énergies, le tri des déchets...

- A renforcer notre sensibilisation auprès des enfants par l'adaptation de jeux en lien avec l'écologie (par exemple à la place de jouer au traditionnel béret nous ferons un béret déchets qui vise à ramasser le déchet (propre) au lieu d'un foulard et de l'amener dans le bon contenant pour marquer un point...).
- **En lien avec l'ouverture vers l'autre**, projet de correspondance avec les autres annexes gérées par le centre social et les avec d'autres centres.
- **En lien avec le mieux vivre ensemble**, sensibiliser les enfants au respect de notre planète, en comprendre l'importance, apprendre à la respecter, l'écouter par le biais d'actions éco citoyennes autour des jardins de l'ACM, du poulailler...

Evaluation du projet

a) Outils d'évaluation en direction des publics :

Outre le questionnaire de satisfaction, l'équipe devra mettre en place divers outils permettant aux acteurs d'évaluer les différentes actions (cible, thermomètre, arbre d'Ostende...).

Chaque animateur devra mettre les moyens nécessaires pour permettre aux enfants et familles d'évaluer les activités, les repas, l'ambiance, l'équipe, etc.

Dans un second temps, l'animateur devra, sur son outil d'évaluation personnel, synthétiser le ressenti des enfants. Cette fiche permettra à l'équipe de direction d'alimenter la réunion de bilan et de tirer des axes d'amélioration et des perspectives avec l'équipe.

Pour intégrer les familles dans l'évaluation du dispositif nous mettrons en place la « question du jour ». Les parents devront coller une gommette dans une cible. Plus les gommettes sont vers le centre, plus les familles estiment que l'item est positif.

b) Evaluation d'un point de vue pédagogique :

- La majorité des activités prévues s'inscrivent dans le projet pédagogique ?
- La vie en collectivité est-elle favorisée ?
- Une ou des rencontres transversales et/ou intergénérationnelles ont-elles été mises en place ?
- Les règles de vie sont-elles comprises et appliquées par les enfants ?
- Comment l'équipe s'est adaptée au rythme des enfants ?
- La transmission des informations, les liens et la communication avec les familles.
- Les activités étaient-elles adaptées à l'âge des enfants ?
- Comment l'équipe s'est adaptée aux besoins des enfants ?
- Les sorties ont-elles été pertinentes pour les enfants ? Quels ont été les retours ?
- Comment l'équipe a-t-elle favorisé les échanges, l'entraide entre les enfants ?

c) D'un point de vue administratif :

- La gestion du listing des présences,
- Les horaires du secrétariat ont-ils convenu aux familles ?

- Santé : la gestion du cahier de soins,
- Le fonctionnement administratif est-il en adéquation avec le fonctionnement du centre de loisirs ?

d) D'un point de vue organisationnel :

- Y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?
- Comment s'est déroulée la gestion des repas, pique-nique et goûter ?
- L'entretien des locaux va-t-il répondre aux attentes de la direction ?
- Le prestataire repas va-t-il répondre à nos exigences, nos attentes ?

e) D'un point de vue relationnel :

- Comment étaient les relations au sein de l'équipe pédagogique ?
- Comment étaient les relations avec le personnel administratif ?
- Comment étaient les relations avec les familles ?
- Ont-elles eu les moyens nécessaires pour s'exprimer sur leur ressenti du centre ?
- Les animateurs sont-ils impliqués dans leur travail ?
- L'équipe de direction a-t-elle été suffisamment présente auprès des équipes ?
- L'équipe de direction était-elle assez présente et à l'écoute des familles ?
- Les prestataires ont-ils bien pris en compte notre projet dans la mise en place de leurs activités ?
- L'équipe a-t-elle su prendre en compte les remarques, les critiques, les suggestions ?
- L'équipe pédagogique prend le temps de discuter avec les parents ?
- L'équipe pédagogique est-elle assez à l'écoute des enfants ?
- Les parents posent spontanément des questions sur le déroulement de la journée ?
- Les parents nous font part de leurs idées ?

f) Valorisation des ACM

Des zooms seront mis en place chaque mois mettant en avant le déroulement du centre de loisirs, le ressenti des enfants avec ces témoignages, des photos, vidéos, etc. à l'appui.

En fonction des projets d'animation des actions de valorisation seront mises en place (goûter-expo, vernissages, représentations d'enfants, etc.).

Conditions d'inscriptions

L'inscription se fait auprès de l'accueil du centre social, et les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. (voir annexe)

Un dossier d'inscription doit nous être retourné impérativement avant le début du centre. Il est composé

- D'une fiche sanitaire de liaison
- Du règlement intérieur du centre de loisirs
- D'une fiche de renseignements concernant l'enfant et sa famille.

Les parents doivent nous fournir en plus :

- Une photocopie du carnet de santé pour les vaccinations,
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Une attestation de quotient familial)

Repas

La cantine se situe juste à côté des centres. Un passage aux sanitaires pour se laver les mains est obligatoire. Par la suite les enfants pourront s'installer pour la prise de repas.

Après le repas il sera demandé aux enfants de débarrasser leur table, d'y passer un coup d'éponge et un coup de balai, si besoin, sur le sol, ceci toujours dans un but éducatif et de sensibilisation à la vie collective.

L'équipe sera vigilante à bien garder les échantillons de nourriture qui doivent correspondre à 80gr par aliment. La prise de températures des plats est effectuée à chaque arrivée du traiteur tous les jours. Les menus seront affichés dans les différents espaces accueillant du public.

Les nuitées

Les nuitées permettent aux enfants de :

- Vivre une nouvelle expérience
- Créer une osmose et une dynamique de groupe
- Favoriser le relationnel entre les animateurs et les enfants
- Renforcer leur autonomie
- Favoriser la construction individuelle de chacun

- S'impliquer dans la préparation, le déroulement de ces temps d'activités

- Favoriser la mixité auprès de notre public

Ces nuitées seront organisées toutes les semaines en fonction de l'envie des enfants. Le jour sera déterminé avec eux. De 14h au lendemain 12h, elles se dérouleront au camping de Radon sous l'encadrement de deux animateurs.

Le local jeunes (12-17 ans)

Le public accueilli est âgé de 12 à 17 ans. Le fonctionnement du local est différent de celui du centre en terme de loisirs et de coût.

Cependant les valeurs de la structure sont aussi appliquées dans ce local. L'espace central du local est partagé avec le secteur Familles/adultes. Une extrême vigilance vous sera demandée afin que les enfants du centre de loisirs n'accèdent pas, seuls, dans l'espace ados.

En revanche des actions avec les ados seront à privilégier (repas communs, sorties, visite du local, espace informatique) afin de préparer les plus jeunes au passage chez les ados mais aussi pour favoriser l'acquisition de notre objectif de mixité. La cuisine du local ados sert également pour préparer des repas avec les jeunes. Les normes d'hygiène doivent donc être appliquées.

Cet espace peut être également partagé avec le secteur famille/adulte. A noter que les jeunes sont accueillis à l'espace 9-11 (1 rue des Frères Nivers) de 7h30 à 9h.

Conclusion

Le centre de loisirs et le local jeune sont des espaces d'apprentissages, de découvertes et d'ouvertures.

Les activités, les temps de repas, les sorties...sont des moyens utilisés pour transmettre des valeurs auprès des enfants. Nous ne pouvons être considéré comme un simple moyen de garde mais bien comme un espace ludique d'apprentissage de la vie. Nous participons, sans aucune prétention, avec les familles, à préparer les enfants/jeunes à devenir de futurs citoyens actifs solidaires et responsables. Le fonctionnement du local ados doit permettre aux jeunes de s'impliquer véritablement dans la vie quotidienne du local et du quartier par la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur).

S'agissant d'une structure pour enfants et adolescents, le choix des activités repose principalement sur l'engagement des jeunes... Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...). C'est pourquoi des temps de consultation, d'évaluation seront réguliers afin de connaître les attentes des jeunes.

Coordination du projet :

Nom et prénom	LEULLIER Sébastien
Fonction	Référente Enfance Jeunesse
Adresse	17 rue Augustin Fresnel 61000 ALENCON
Téléphone	02.33.31.83.39. // 06.19.93.37.79.
Adresse électronique	cscm.leullier@gmail.com

Nom et prénom	LEROUX GWENAELLE
Fonction	Référente Enfance
Adresse	17 rue Augustin Fresnel 61000 ALENCON
Téléphone	02.33.31.83.39. // 06.68.72.82.67.
Adresse électronique	cscm.referentenfance@gmail.com

Nom et prénom	BERNIER PIERRE YVES
Fonction	Référente Jeunesse
Adresse	17 rue Augustin Fresnel 61000 ALENCON
Téléphone	02.33.31.83.39. // 06.76.60.46.97.
Adresse électronique	cscm.referentjeunesse@gmail.com

Les équipes estivales sont renforcées par des animateurs et des directeurs en contrats CEE.